



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02035765

HAL Id: hceres-02035765

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035765>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et pays de l'Adour

Demande n° S3110053992

Domaine : Sciences, humaines et sociales

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la mention

La licence mention STAPS se décline en 3 spécialités qui sont Education motricité, Entraînement sportif, et Management du sport, des loisirs et du tourisme avec une spécialisation qui est progressive à partir de la seconde année (L2).

Cette mention conduit principalement aux métiers de l'enseignement, de l'encadrement des pratiques sportives, du management de structures sportives et de loisirs et à une poursuite d'études en master.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La licence mention STAPS propose dans ses objectifs une différenciation progressive à partir d'un L1 identique pour toutes les spécialités, la spécialisation commencerait au second semestre de L2 tout en conservant une partie tronc commun jusqu'en L3. Cette organisation devrait contribuer aux possibilités de réorientations en cours de formation entre spécialités. L'accent est mis aussi sur l'existence de stages professionnalisants dans chacune des spécialités en L2 et en L3, ce qui devrait favoriser l'insertion des diplômés. Les propositions envisagées semblent renforcer la cohérence et la lisibilité de la mention. Une démarche d'auto-évaluation a été réalisée et une volonté est affichée d'un engagement dans une charte qualité de l'établissement qui doivent aider à une meilleure visibilité ou organisation de la formation.

Pendant le dossier est trop incomplet. Différents renseignements essentiels, tels que l'architecture de la formation et les intitulés d'UE n'ont pas été fournis dans le dossier, empêchant une réelle évaluation en particulier de l'opérationnalisation et de l'organisation de la mention (d'où l'appréciation globale). De plus, les informations sur la population étudiante accueillie et les analyses précises sur le devenir des étudiants sortants en termes d'insertion professionnelle sont manquantes.

- Points forts :

- L'existence de stages en milieu professionnel en L2 et en L3.
- L'utilisation d'un dispositif d'autoévaluation et l'analyse de ces données.

- Points faibles :

- L'absence d'un schéma général de l'architecture de la formation (maquette) avec les UE constitutives.
- Le manque d'information sur l'organisation et les contenus des enseignements.
- Le manque de données sur la population étudiante.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

Il faut souligner la volonté de l'équipe pédagogique de faire évoluer la formation et de renforcer les dispositifs de suivi et accompagnement des étudiants en particulier. Cependant, compte tenu de l'absence dans le dossier de la maquette de formation, la mise en œuvre des propositions énoncées dans le dossier ne peuvent être estimées. Il serait souhaitable d'avoir un schéma présentant les UE (intitulés et ECTS) année par année et dans chaque spécialité avec l'organisation de l'architecture, ce qui permettrait une évaluation claire de la formation. A l'avenir il conviendrait de renseigner le dossier sur les contenus des enseignements dans les UE et sur leurs modalités d'évaluation, ainsi que sur les passerelles. Disposer de plus d'informations sur la population étudiante, entrant et sortant, contribuerait également à renforcer la visibilité et le pilotage de cette mention.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Les propositions rapportées dans le dossier prennent en compte les données recueillies par les dispositifs d'évaluation sur la formation existante. L'équipe pédagogique proprement dite pourrait être mieux précisée quant à son périmètre, en revanche l'organisation globale et le fonctionnement sont clairs. Une action de communication sur la formation est également menée. En revanche, le dossier comporte très peu d'informations sur la population étudiante accueillie et son devenir.

2 ● Projet pédagogique :

La formation proposée présente une bonne visibilité en termes d'objectifs généraux. Les fiches RNCP sont claires et accompagnées d'une annexe descriptive au diplôme pour chaque spécialité bien documentée. Le dossier présente une bonne justification de la mention en particulier par rapport aux spécificités régionales sportives et touristiques. Cependant, l'absence de maquette et de fiche par UE ne permet pas d'apprécier clairement les connaissances visées et la pertinence par rapport aux objectifs annoncés.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

La progressivité annoncée de la spécialisation entre L1 et L3 devrait être un facteur positif. Il existe un accompagnement des étudiants sous forme notamment de tutorat ou d'informations *via* l'Espace Numérique de Travail. Les propositions passent d'ailleurs en partie par une utilisation accrue de cet outil. Globalement, l'absence d'informations précises nuit pourtant à une vision claire de ces dispositions. Il n'est pas possible en l'état de vérifier la mise en œuvre par exemple des compétences transversales, des UE d'ouverture, la part des enseignements de langue ou informatique, la part du tronc commun...

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'accent est mis dans le dossier sur la réalisation de stages qui doivent contribuer de manière importante à l'insertion professionnelle. Un accompagnement est également réalisé permettant l'élaboration du projet professionnel. Le dossier mentionne aussi la possibilité de poursuivre les études en master, en particulier dans des masters professionnels. Des données précises sur le devenir des étudiants (les pourcentages de réussite sont indiqués pour les spécialités Education Mmotricité et Entraînement Sportif, mais pas pour la spécialité Management du sport, aucune indication n'est fournie sur les emplois occupés) permettraient d'améliorer la visibilité de la mention.